

Dons patriotiques provenant des dépouilles de l'église de la commune de Marolles (Oise), dont la société populaire et le comité de surveillance demandent de pouvoir utiliser le presbytère comme local, lors de la séance du 1er ventôse an II (19 février 1794)

**Citer ce document / Cite this document :**

Dons patriotiques provenant des dépouilles de l'église de la commune de Marolles (Oise), dont la société populaire et le comité de surveillance demandent de pouvoir utiliser le presbytère comme local, lors de la séance du 1er ventôse an II (19 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794 ) p. 249;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1964\\_num\\_85\\_1\\_32099\\_t1\\_0249\\_0000\\_7](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_32099_t1_0249_0000_7)

Fichier pdf généré le 15/05/2023

## 46

Les membres de la société populaire de Montargis disent à la Convention nationale qu'il suffit de s'entr'aider pour être heureux et vaincre. Tandis que nos républicains remportent des victoires sur nos féroces ennemis, nous destinons à nos défenseurs 553 chemises, 239 paires de bas, 20 draps de lit, 39 paires de souliers, 150 liv. de charpie, des couvertures, des guêtres, et un habit uniforme. Ils invitent la Montagne à lancer sans interruption ses laves brûlantes sur les despotes et les malveillans. Le peuple est reconnoissant, ajoutent ces républicains, et nous voulons la liberté toute pure. Ils exposent qu'en opposition au succès du gouvernement révolutionnaire, les prêtres sont le plus grand obstacle à l'avancement de la raison et au perfectionnement de la morale.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité des marchés (1).

## 47

La société rurale du *Mas-Blanc et du Grès*, du district de Tarascon, félicite la Convention des succès de ses pénibles travaux; elle l'invite de continuer à diriger le vaisseau de l'état jusqu'à ce qu'il soit tout-à-fait au port, et de rester à son poste. Nous apprenons, disent les membres de cette société, à nos enfans à la mamelle, à bégayer le mot sacré de patrie; et le premier mot sacré que prononcent nos enfans est le dernier qui erre sur les lèvres mourantes de nos vieillards.

Mention honorable insertion au bulletin (2).

[*Mas Blanc-du-Grès, 18 pluv. II*] (3)

« Citoyens représentants,

La société rurale du Mas Blanc et du Grès, terroir de Tarascon, vous félicite des heureux succès de vos pénibles travaux, elle n'est point étonnée de voir nos ennemis battus sur tous les points de la République, parce que nos soldats sont autant de héros. Les esclaves coalisés mordront toujours la poussière, en expirant ils seront forcés à l'avenir, comme ils l'ont été par le passé, d'admirer la bravoure des hercules français et la justice de leur cause. Citoyens représentants d'un peuple à jamais libre, restez fermes à votre poste; le vaisseau dont la conduite est confiée à vos soins n'a pas encore bravé tous les orages, encore quelques efforts et le vaisseau exposé si longtemps à la rage des tempêtes entrera au port où la voix de tous les Républicains l'appelle; achevez le grand édifice que vous avez si glorieusement commencé; quoique campagnards, nous savons ce que c'est que la reconnaissance, vous aurez toute notre estime. La patrie travaille pour nous, notre amour pour elle sera constant. Si c'est pour la patrie que nos fils versent leur sang, c'est aussi pour elle

(1) P.V., XXXII, 20-21.

(2) P.V., XXXII, 21. B<sup>in</sup>, 1<sup>er</sup> vent. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).  
Voir séance du 30 pluv., n° 88 e.

(3) C 287, pl. 863, p. 7.

que nous endurons patiemment les travaux de l'agriculture. Le mot sacré de patrie est le premier que nos enfans bégayent au sortir du berceau et le dernier qui erre sur les lèvres mourantes de nos vieillards. Tous les membres de notre société ne forment qu'une famille de frères; nous n'oublierons jamais que l'union seule peut sauver la République. La liberté, cette déesse qui brisera bientôt les chaînes de tous les esclaves européens, se complait à habiter au milieu de nous; toujours fidelles à sa voix, nous ne faisons que ce que ses voix nous permettent; parmi nous il n'est point de Crésus, nous sommes tous pauvres et dans notre pauvreté dont nous nous honorons, nous avons trouvé le moyen de faire un don à la patrie; toutes nos fêtes patriotiques n'ont consisté jusqu'à ce moment qu'en différentes collectes dont nous vous présentons le montant (80 l.).

Nous espérons que cette petite somme sera employée au besoin le plus pressant de la guerre ».

BIGOT (présid.), FENIER, DUSAU.

## 48

Les habitans de la commune de Marolles, département de l'Oise, exposent dans une adresse que la société populaire et le comité de surveillance n'ont aucun local pour tenir leurs séances; qu'ils n'ont pas de moyen pour en acheter et ne sont riches qu'en patriotisme. Ils demandent que la Convention nationale leur accorde le presbytère. A cette adresse est jointe la déclaration des administrateurs du district de Crépy, de laquelle il résulte que la commune de Marolles a envoyé 15 marcs un demi-gros d'argenterie pour être portée à la monnaie, comme provenant de la ci-devant église de Marolles; plus un bassin de cuivre, 2 chandeliers d'étain et 3 plats de plomb.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

## 49

La société populaire de Sommières, département du Gard, dit à la Convention nationale dans une adresse. Après avoir couronné de cyprès les urnes de Peletier et de Marat, les sans-culottes de cette commune ont célébré le glorieux événement de la reprise de Toulon; et elle a appris avec transport, après la fuite des vils esclaves d'Albion, que le représentant du peuple Beauvais, qui a vu briser les fers que lui faisoient porter les féroces tyrans, pourra partager les travaux des représentans du peuple, et couler des jours heureux au sein de sa famille et parmi ses concitoyens.

Cette société républicaine donne avis que, malgré les dons déjà faits et la modicité de la fortune de chacun de ses membres, elle vient d'envoyer aux représentans du peuple près l'armée des Pyrénées-Orientales, 190 chemises, 5 paires de souliers, 120 paires de bas, 5 cols et un gilet, et qu'elle prépare un nouvel envoi

(1) P.V., XXXII, 21-22. B<sup>in</sup>, 1<sup>er</sup> vent. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).